

Lettre à l'éditeur

Des normaliens qui deviennent enseignants ou chercheurs... C'est grave docteur ?

Les membres de l'A3EPS, contact.a3eps@gmail.com, www.a3eps.org

Didier Delignières s'est exprimé à deux reprises sur l'utilité du département EPS de l'ENS Cachan ; au cours de son intervention lors des 10 ans du département, puis dans son éditorial de juillet 2012 dans cette même revue¹.

Nous tenons, au nom de l'association des élèves du département EPS² de l'ENS Cachan (A3EPS), à le remercier d'avoir soulevé des questions de fond quant au « rôle » du département 2SEP et de ses étudiants, au sein de l'EPS et des STAPS.

Selon Didier Delignières, l'utilité de ce département serait à affirmer par la participation accrue de ses élèves à la recherche en STAPS. Choisir d'enseigner l'EPS en établissement serait moins pertinent pour des normaliens agrégés que de poursuivre des études doctorales après une scolarité à l'ENS. Nous souhaitons interroger cette notion d'utilité et nous opposer à l'idée que soit considéré un profil unique du normalien « utile ». Cet aspect constituera le fil rouge de notre réponse : les élèves issus du département 2SEP revendiquent une pluralité d'aspirations et de sensibilités. Cette pluralité, loin d'un caprice d'enfants gâtés ou d'un gâchis de deniers publics, tente de répondre à différents besoins des services publics de recherche, d'éducation et de formation. Ainsi, le département 2SEP ne peut trouver sa légitimité qu'en permettant à ses élèves d'ouvrir l'éventail de leurs utilités.

Un normalien prof de gym : du gâchis ?

Le statut d'élève normalien offre de nombreux avantages, dont certains ont été présentés dans l'éditorial. Ces moyens humains et matériels sont un pari sur des

étudiants jugés prometteurs dans leur domaine, moyennant un engagement décennal dans les services de l'État après quatre années d'une scolarité rémunérée³.

L'éditorial exprime toutefois le regret de voir les normaliens se satisfaire de cette exigence contractuelle, puisque dans leur grande majorité ils choisiraient de devenir « simplement » enseignants d'EPS dans les établissements scolaires, choix irresponsable étant donné les faveurs octroyées par l'État. En quoi considérer cela comme un manque de reconnaissance envers l'institution ? Ont-ils vraiment « mieux à faire » ?

Il existe en effet une forte détermination à exercer ce métier de « prof de gym » au sein des élèves normaliens. Rien d'étonnant. Beaucoup d'entre nous s'y destinent avant même leur entrée à l'ENS. Et nous avons été formés à ce métier, surformés voire formatés, oseront les plus critiques. L'envie de tester des constructions théoriques de façon concrète, de faire progresser les élèves, ou encore de contribuer à la vie d'un établissement scolaire fonde chez de nombreux normaliens le départ de leur trajectoire professionnelle par la case établissement scolaire.

Didier Delignières s'offusque de ce choix qu'il considère illégitime : « *si l'État investit des moyens si conséquents pour donner une formation d'excellence à des étudiants qui en définitive font le même métier que la masse des lauréats du CAPEPS, c'est [...] gâcher à la fois de la matière grise et des deniers publics.* » Ce jugement semble ignorer le fonctionnement des écoles normales supérieures qui depuis plusieurs siècles revendiquent clairement la finalité de former des enseignants, agrégés, dans des domaines disciplinaires variés⁴.

¹ Didier Delignières (2012). Des normaliens pour quoi faire ? *Movement & Sport Sciences – Science & Motricité*, 77, 1–3.

² L'appellation du département « Sciences du sport et de l'Éducation Physique » a fait l'objet de débats internes. La mention « EP » a été maintenue en 2008 au prix d'une mobilisation des élèves et enseignants. L'association a tenu à conserver cette référence, par souci de lisibilité et de fidélité à notre préoccupation principale.

³ La scolarité au sein du département dure quatre ans. Pendant les deux premières années, les étudiants suivent des cours dispensés à l'ENS en même temps que ceux de l'UFR APS de Rennes. En troisième année, les élèves peuvent suivre une préparation à l'Agrégation externe d'EPS.

⁴ « L'école prépare, par une formation scientifique et culturelle de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire et dans les classes préparatoires aux grandes écoles

C'est forts de leurs expériences « de terrain » que nous estimons les enseignants réellement en mesure de concevoir une approche théorique et pratique de l'EPS. Une telle conception n'est possible qu'avec de solides bases théoriques (apportées notamment durant l'année de préparation à l'Agrégation) mais aussi avec des connaissances empiriques. Toutes deux sont nécessaires, aucune n'est suffisante. Les normaliens enseignants d'EPS font preuve jusqu'ici d'un investissement indéniable au sein des groupes de travail académiques, des formations initiales (vacations en UFR), professionnalisantes (tutorat d'enseignant stagiaire) et continues (plans académiques de formation), ou encore des jurys des concours de recrutement... Autant d'engagements qui permettent à court terme, une prise de recul sur la pratique quotidienne, et à long terme une mise en perspective des trajectoires professionnelles : approfondissement de la réflexion par la recherche, formation d'enseignants, direction d'établissement, corps d'inspection...

Ces initiatives sont spontanées et pourtant généralisées à la majorité des normaliens sortants, toutes promotions confondues, bien qu'elles ne répondent d'aucune consigne, sentiment de devoir ou de culpabilité vis-à-vis de l'institution.

Plus largement, s'attacher à promouvoir et enseigner la discipline à l'issue d'une scolarité ENS, n'est pas de notre point de vue un gâchis, ni une fin, encore moins un renoncement. Si pour Didier Delignières la thèse de doctorat doit être un passage obligé, une majorité d'entre nous perçoit l'expérience du terrain comme primordiale. Jean-Luc Ubaldi ou encore Philippe Gagnaire et François Lavier ont su influencer l'EPS sans un ancrage universitaire fort. L'histoire de la discipline montre également que les changements majeurs ayant marqué celle-ci ne sont pas plus liés à l'application de connaissances produites par la recherche qu'à l'émergence par les acteurs de terrain eux-mêmes, de nouvelles pratiques d'enseignement.

Entre formation et formatage, assujettissement et création

Tout concours est en partie un rite de passage. Cela nécessite d'ingérer une masse considérable de connaissances, de les confronter et de les mobiliser dans une perspective critique, tout en cernant les attentes du jury. Autant de contraintes face auxquelles une culture de la préparation au concours, visant l'efficacité, s'est effectivement constituée parmi les étudiants. Les questions posées par Didier Delignières sont légitimes et nous allons tenter d'y répondre. « Une formation polluée par la pression du concours peut-elle vraiment former les acteurs d'un débat critique ? N'y apprend-on pas plutôt la sujétion à

ainsi qu'à l'enseignement secondaire et, plus généralement, au service des administrations de l'État et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises » (Décret du 26 août 1987).

un ordre établi ? Les élèves de l'ENS sont experts dans l'art de combiner les savoirs, mais sont-ils capables de créer des savoirs nouveaux ? »

Vu de l'extérieur, l'absorption et la digestion de ces connaissances peuvent faire penser à une opération de gavage, formant les futures oies d'un système jamais remis en cause. Mais toute préparation à tout concours ne comporte-t-elle pas intrinsèquement une part de formatage ? C'est un état de fait structurel ; évaluer la création ou l'inventivité n'est pas l'objectif premier d'une Agrégation externe. Toutefois, c'est oublier ce qu'est être candidat à un concours, que de reprocher aux étudiants préparant l'Agrégation leur « sujétion à un ordre établi ». Les multiples exigences du jury d'EPS, scientifiques, pédagogiques, technologiques font qu'une simple lobotomisation des élèves normaliens n'aurait certainement pas permis d'obtenir un taux de réussite aussi élevé chaque année⁵.

Vu de l'intérieur, ce formatage apparaît plutôt comme une adaptation face aux règles du jeu, une réponse aux contraintes de l'épreuve. Consacrer cinq ans à une recherche universitaire, à se plier aux exigences et modes de fonctionnement d'une communauté scientifique, d'un « tout petit monde universitaire⁶ », ne porte-il pas le même risque de formatage ? Dès lors, la qualité d'une formation est de parvenir à un formatage intelligent, structurant, permettant de mieux analyser et penser les choses. La formation dispensée à l'ENS s'inscrit dans cette optique ; l'attachement des élèves normaliens à l'EPS, la variété des conceptions de l'EPS des anciens élèves du département tout comme la pluralité de leurs trajectoires en sont des indices révélateurs.

Pour conclure sur cette thématique, Didier Delignières mentionne avec raison que nombre de normaliens se consacrent à la formation aux concours dès leurs premières années d'enseignement. De nombreux UFR STAPS recrutent ces spécialistes de concours sans regretter leur absence d'expérience de terrain. Mais pourquoi tant de sévérité envers ces jeunes formateurs, « prosélytes [d'une] *obnubilation* » ? Comment refuser de voir leur utilité alors que leur nomination répond à une définition de ses besoins par les équipes de formation des UFR ? Inutiles en établissement scolaire, inutiles en tant que formateurs aux concours, les élèves normaliens ne seraient utiles à l'EPS qu'en étant le plus éloigné possible de celle-ci ? Ou alors le département ne doit être utile qu'à la recherche en STAPS. Une vision de l'utilité que nous ne pouvons partager.

⁵ À ce titre, la modification de l'Oral 3 pour la session 2013, qui veut que le choix de la thématique de l'exposé et de l'entretien revienne au jury et non plus au candidat, peut permettre selon nous de limiter ce formatage.

⁶ Lodge David (1984). *Un tout petit monde*, Rivages.

Faire une thèse : la panacée !

L'argumentaire sur les propriétés miraculeuses des études doctorales nous amène à évoquer trois points dans notre réflexion : le taux de poursuite en thèse au sein du département, le jugement de valeur entre la thèse et l'Agrégation, et la nécessité de rédiger une thèse pour espérer impacter l'EPS.

Tout d'abord, comparer le taux de normaliens du département 2SEP (21 % depuis sa création en 2002) poursuivant en doctorat avec celui des normaliens des autres départements (70 %) est éminemment discutable ; des différences structurelles importantes doivent être considérées. Le département 2SEP tient en effet une place spécifique au sein des ENS, car les normaliens ne passent pas par le circuit des classes préparatoires aux grandes écoles. Les motivations et perspectives professionnelles comme personnelles en sont donc différentes.

L'une des critiques porte sur le faible taux de poursuite en doctorat malgré les facilités accordées aux normaliens pour s'investir dans ce cursus. Il semble pourtant qu'avec un taux de 21 % depuis la promotion 2002, 39 % depuis la promotion 2005, et de 45 % depuis celle de 2006, le nombre de normaliens doctorants est sans commune mesure avec celui des étudiants STAPS qui culmine à ...4,5 %⁷. Cela témoigne du net gain d'intérêt pour la formation doctorale, évolution due notamment à la sensibilisation à la recherche impulsée par Jacques Prioux. Ces taux de poursuite en thèse ne sont pas si éloignés de ceux des autres départements. Il nous semble difficile de critiquer le département sur ce point qui apparaît davantage comme un tremplin vers la recherche pour ses élèves et ainsi un vivier de futurs chercheurs.

Deuxièmement, Didier Delignières considère que « convaincre un jury d'Agrégation [...] est somme toute chose accessible » alors que « convaincre les experts anonymes d'une revue internationale, présenter une communication scientifique face à un parterre de chercheurs aguerris, c'est une autre paire de manche ».

L'obtention de l'Agrégation d'EPS est présentée en effet comme une simple formalité pour les normaliens. Nous vous invitons à poser la question aux élèves, ou à leurs proches, pour vous rassurer : le « challenge » est encore suffisamment élevé. Le taux de réussite du département ne peut conduire à minimiser le travail des élèves : si presque 100 % des candidats à l'Agrégation d'EPS de l'ENS sont admis depuis quelques années, combien de doctorants en STAPS obtiennent également un doctorat en fin de ce cycle ? Faut-il minimiser leur travail pour autant ?

Nous pensons que ces deux formations sont à la fois exigeantes et structurantes, mais qu'elles sont également très différentes. Il nous semble extrêmement simpliste de

les comparer l'une à l'autre, et davantage d'en juger une meilleure ou plus difficile que l'autre.

Enfin, la formation à la recherche au sein du département permet aux élèves normaliens de s'engager dans la recherche en STAPS en pleine conscience de son fonctionnement, sujet à de nombreuses critiques (rentabilité des publications, fonctionnement par réseaux ou par cycles de paradigmes, prégnance des enjeux politiques). Didier Delignières lui-même défend l'idée de domaines scientifiques en STAPS plus légitimes que d'autres, plus en phase avec « les exigences des standards internationaux ».

L'engagement comme le non-engagement dans un travail de thèse par un élève normalien constitue un choix réfléchi. Peut être l'expérience universitaire de Didier Delignières a-t-elle nourri ses réflexions sur l'EPS. Néanmoins, ce vécu singulier ne doit pas selon nous entraîner une généralisation qui emmènerait tout le monde sur le même chemin. Cela se ferait au détriment de la richesse que constitue la pluralité des points de vue, permettant une approche complexe de la discipline.

Des normaliens pour quoi faire ?

Chacun de nous se pose la question de « l'utilité du normalien » mais y répond par des choix propres et motivés. Nous sommes conscients de notre statut et nous souhaitons faire au mieux pour notre discipline. C'est d'ailleurs en partie dans cet objectif que l'A3EPS a été créée, et que tous les ans elle organise des « Journées de l'A3EPS » autour de l'EPS, dans le souci de questionner et de faire avancer la discipline. En 2012, ces journées se sont déroulées sur la thématique des « TICE en EPS » ; de prochaines rencontres porteront sur « l'éducation artistique interdisciplinaire ». Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à venir prendre part à ces ateliers de travail et nous rencontrer à cette occasion.

Nous souhaitons ici préciser que si « penser l'évolution de la discipline ou du moins en être acteur » n'est pas selon nous réservé aux normaliens agrégés titulaires d'un doctorat, cela n'est pas non plus réservé aux normaliens. L'EPS ne nous a pas attendus pour évoluer. L'A3EPS ne s'est pas créée contre les autres associations bien plus conséquentes comme l'AEEPS, mais à leurs côtés. C'est tous ensemble que nous devons travailler à l'EPS de demain.

Donner du sens à la thèse... et aux UFR STAPS ?

Au terme de ce débat, nous pensons qu'il n'y a pas UN profil de normalien type à rechercher, mais de multiples cursus et histoires à mettre en synergie autour de l'EPS et des STAPS. Cette pluralité est une richesse qui doit être exploitée. En ce sens, L'A3EPS s'efforce de tisser ou

⁷ Chiffre calculé à partir de *Enquête génération 2004*, CE-REQ, 2008, et de *Le doctorat : un investissement rentable ?* Aurélien Perruchet, 2008.

de renforcer les liens établis entre les étudiants et anciens étudiants du département 2SEP.

Nous espérons que cette diversité de points de vue, soudée autour d'un objectif commun, contribuera notamment à mettre fin au clivage recherche/EPS qui gangrène la plupart des UFR STAPS.

Ce débat aura permis à l'A3EPS de réfléchir à son rôle, mais, au-delà des divergences, les critiques relatives à ce

département ne peuvent servir d'arguments à ceux qui aujourd'hui doutent de la légitimité d'une Agrégation externe, questionnent la rentabilité des structures publiques ou jugent cocasse la formation de « prof de ballons » au sein d'une institution aussi prestigieuse que l'École Normale Supérieure... Cette institution est un acquis de légitimité de la discipline EPS – nous militons pour la défendre.